



Lyon, le 17 septembre 2024

Page 1 / 2

Les JO Alpes françaises 2030 pourraient créer 50 000 emplois

Une étude du cabinet indépendant Asterès publiée ce jour, confirme que les JO d'hiver 2030 pourraient générer près de 50 000 emplois sur l'ensemble du territoire français. Soit 3,6 milliards d'euros de valeur ajoutée et 1,6 milliard d'euros de recettes localisées pour près de la moitié dans les quatre départements accueillant des épreuves sont la Savoie et la Haute-Savoie. C'est tout le sens de la candidature portée par Renaud Muselier et Laurent Wauquiez depuis 2023 pour offrir des jeux sobres, durables, respectueux de l'environnement et créateurs d'emplois sur nos territoires.

Un coût d'organisation des Jeux d'hiver 2030 nettement inférieur aux précédentes éditions.

Le budget des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030 devrait s'élever à 3 milliards d'euros (2 milliards d'euros pour le Comité d'organisation et 1 milliard d'euros pour les infrastructures). En respectant ce budget provisoire, il s'agirait des Jeux les moins chers depuis Calgary en 1988 (une fois le budget ajusté par le nombre d'athlètes présents). Asterès a fait l'hypothèse que les dépenses d'organisation (2 milliards d'euros) seront réparties de façon égale entre les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'audiovisuel. Les dépenses d'infrastructures (1 milliard d'euros) ont quant à elles été intégralement allouées au secteur de la construction.

Les Jeux Olympiques de 2030 pourraient alors générer, sur l'ensemble du territoire français, la création de 48 000 emplois.

Pour rappel, mercredi 24 juillet 2024, le Comité international olympique (CIO) a officiellement attribué aux Alpes françaises l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. C'est la quatrième fois que la France aura l'honneur d'accueillir et d'organiser cet événement international, après les Jeux de Chamonix en 1924, de Grenoble en 1968 et d'Albertville en 1992. Comme il y a 30 ans, les Alpes françaises portent désormais l'ambition de faire rêver une génération et de donner naissance à des champions.



Lyon, le 17 septembre 2024

Page 2 / 2

Laurent WAUQUIEZ, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2016-2024) et Renaud MUSELIER, Président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont choisi d'unir leurs forces en juillet 2023 et de porter une candidature commune pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030. Cette démarche résulte de la conviction qu'ensemble et unis, une ambition olympique collective peut être portée dans le massif alpin français. **Une ambition qui, en plus des enjeux sportifs, s'inscrit dans une transformation de l'économie et de l'environnement des sports d'hiver et un objectif de valorisation de notre patrimoine naturel, culturel et touristique d'exception.**

Par la réutilisation de nombreuses infrastructures existantes, mais aussi grâce à l'implication de tous les acteurs de la montagne, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 mettra un point d'honneur à soutenir des actions environnementales, afin de préparer au mieux la montagne de demain.

« Cette étude, menée par un cabinet de conseil indépendant, est une excellente nouvelle pour les territoires qui accueillent les Jeux Olympiques 2030. Elle confirme sans ambiguïté notre vision et notre ambition de porter des jeux sobres. Cela confirme, loin des dogmes de ceux qui prônent la décroissance, que l'écologie positive, respectueuse de notre environnement, est créatrice de valeur sur nos territoires. C'est ce que nous, la Région, nous attachons à poursuivre, et notre action va dans ce sens depuis que nous avons pris nos fonctions en 2016. Je suis fier du travail accompli avec les élus et les parties prenantes de l'organisation des Jeux Olympiques 2030, et je tiens à réitérer ici mon enthousiasme », Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

